

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
de la Haute-Savoie

Arrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois

**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 2026.043 Séance du **VINGT-SEPT AVRIL DEUX MILLE VINGT-SIX**
Date de la convocation : Mardi 14 avril 2026
Président de séance : M. Patrick ANTOINE, Maire
Secrétaire de séance : M. Michel COLLOT
Membres en exercice : 33
Quorum : 17

30 présents :

MMES et MM. ANTOINE Patrick, VOUTAY-MERMET Anne-Lise, BELMAS Jean-Pierre, PELLIER Pascale, BARONNET Eddy, MOUCHET Christine, COLLOT Michel, FRIES-CHATAGNAT Séverine, BERTRAND Maurice, SILLARD Patrick, BARBERIS Pier-Luigi, VALLENET Jean-Paul, VUACHET Serge, PARRET Martine, CHARPENTIER Muriel, ANDRIER Nathalie, MANDON Martine, LEVET Serge, GUGLIOTTA Valérie, PAILLASSON Isabelle, NOURRY Alexandra, BREGEGERE Stéphanie, ROGUET Marc, LE FALHER Anne-Emmanuelle, BAUD Joël, BOURGEOIS Florian, TREBOZ Valentin, PELLIER Karl, SALAME Marie-Lise, LATTANZIO Katia

3 absents ayant donné pouvoir :

GUENEZ Éric à ANTOINE Patrick, REAL-LAFRIQUE Laetitia à BREGEGERE Stéphanie, MOLS Louis-David à BOURGEOIS Florian

Objet : Budget annexe « Locations immobilières – Aquarelles » - Affectation des résultats 2025 au budget primitif 2026

Les résultats du compte financier unique 2025 du budget annexe Aquarelles viennent d'être adoptés par le Conseil Municipal.

Conformément à la réglementation en vigueur, le résultat de la section de fonctionnement doit être affecté prioritairement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, y compris les Restes à Réaliser.

Les résultats 2025 des sections d'investissement et de fonctionnement sont excédentaires. Il convient de reporter ces excédents dans chacune des sections.

Les tableaux ci-après récapitulent tous les résultats ainsi que l'affectation proposée :

INVESTISSEMENT

Résultat de clôture 2025 (001 – Recettes)	165 670,18 €
---	--------------

2026.043**FONCTIONNEMENT**

Résultat de clôture 2025	262 344,18 €
Affectation en investissement (Recette au 1068)	220 000,00 €
Résultat de fonctionnement reporté (002 – Recettes)	42 344,18 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

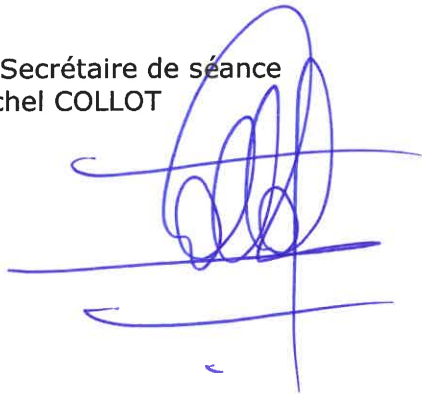
ARTICLE 1 : APPROUVE le report en recettes d'investissement (au compte 001) de l'excédent constaté de 165 670,18 € dans le Budget Primitif 2026 ;

ARTICLE 2 : AFFECTE le montant de 220 000,00 € en recette de la section d'investissement au compte 1068 dans le Budget Primitif 2026 ;

ARTICLE 3 : APPROUVE le report en recettes de fonctionnement (au compte 002) du reliquat de l'excédent constaté de 42 344,18 € dans le Budget Primitif 2026 ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

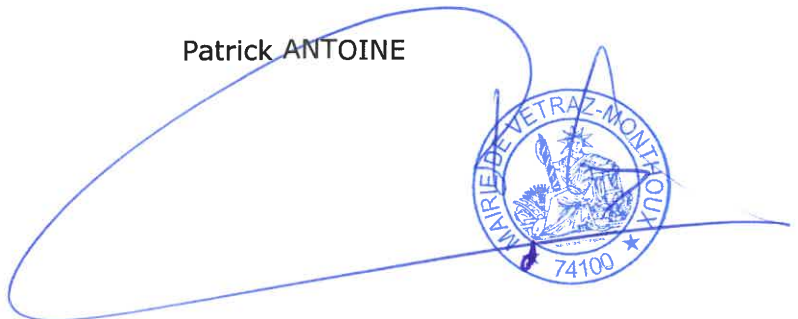
Le Secrétaire de séance
Michel COLLOT



pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 28 avril 2026
Le Maire

Patrick ANTOINE




Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Sous-Préfecture de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 06/05/2026



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.